

**Procès-verbal de l'assemblée générale de VITI<sup>plus</sup>  
du 2 février 2022 à Yverne**

Case postale 1080 - 1001 Lausanne  
Tél. 021/614.24.31 - Fax 021/614.24.04  
info@vitiplus.ch – www.vitiplus.ch

Le président, Frédéric Blanc, ouvre l'assemblée à 09h17 en cédant directement la parole à M. Edouard Chollet, syndic d'Yverne. Celui-ci transmet les salutations de la Municipalité et présente sa commune qui est la 3<sup>ème</sup> plus importante en termes de surfaces de vignes. Yverne est habitée par un peu plus de 1'000 personnes réparties dans 5 hameaux. Il se réjouit que Vitiplus ait choisi de se réunir en ces lieux et annonce que l'apéritif sera offert par la commune. Il relève également qu'Yverne figure dans le classement des plus beaux villages de Suisse. Si jadis le passage par Yverne était une route prisée des romains, aujourd'hui jusqu'à 80'000 véhicules par jour, dans chaque sens, passent sur l'autoroute.

Le président remercie M. Chollet pour ses propos ainsi que pour la mise à disposition de la salle et l'apéritif.

F. Blanc salue la présence de M. Oliver Viret, DGAV, responsable Centre de compétences cultures spéciales, M. Philippe Herminjard, secrétaire de la Fédération Vaudoise des Vignerons, M. David Rojard, directeur de Proconseil et conseiller viticole, M. Thierry Durand, président de la commission technique de Vitiplus et M. Philippe Droz d'Agriidea. Agrihebdos est représenté par M. Pierre-André Cordonnier.

Il dresse la liste des excusés principaux qui sont : M. Frédéric Brand, directeur, Direction de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires, M. Luc Thomas, directeur de Prométerre, M. Benjamin Gehrig, directeur de l'Office des Vins Vaudois, M. Philippe Meyer, œnologue cantonal - DGAV, M. Gilles Andrey, responsable économie viticole - DGAV, M. Olivier Mark, président de la Communauté Interprofessionnelle du Vin Vaudois, M. François Montet, président de la Fédération Vaudoise des Vignerons, M. Michel Cruchon président d'honneur de VITI<sup>plus</sup> et de VITISWISS, Mme Hélène Noirjean, directrice de VITISWISS et de la Fédération Suisse des Vignerons et M. Eric Barbay, président d'honneur de VITI<sup>plus</sup>. Il excuse également Axel Jaquerod, secrétaire de VITI<sup>plus</sup> retenu à domicile par la Covid. C'est pour cela que D. Rojard est présent devant vous et se charge du procès-verbal.

Plusieurs viticulteurs ont également fait part de leur absence et nous les remercions pour leurs messages.

Il remercie les vignerons de la région qui ont organisé cette assemblée générale et l'association Provy pour la mise à disposition du caveau.

Il nomme un scrutateur en la personne de Marc Hüttenmoser. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté.

## **1. Procès-verbal de l'assemblée générale par correspondance du 26 mars 2021**

Le procès-verbal était à disposition avant l'assemblée sur le site [www.vitiplus.ch](http://www.vitiplus.ch), au secrétariat et à l'entrée de la salle 30 minutes avant le début de la réunion. Aussi, il n'en est pas donné lecture.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

## **2. Rapport du Président**

Le président débute son rapport en rappelant que l'an passé, l'assemblée générale se résumait à un courrier et se réjouit de pouvoir réaliser aujourd'hui cette assemblée à Yverne.

Le Comité de VITI<sup>plus</sup> s'est réuni à plusieurs reprises et a dû gérer les affaires courantes avec les conseillers viticoles de Proconseil pour adapter au mieux les activités à la situation sanitaire du moment. Au final, le covid a eu bien moins d'influence que les conditions météorologiques de 2021 pour les vignerons.

Suite au départ de Swiss'Expo pour Genève, il était prévu d'organiser les journées d'informations viticoles et œnologiques, dorénavant nommées InnoVino, au Forum de Savigny. La situation sanitaire de janvier nous a fait revoir les plans et les conférences ont été filmées et mises en ligne. L'avantage est de pouvoir les visualiser à son gré mais par contre aucun échange n'est possible. Cette réalisation n'est pas bon marché et nous remercions nos sponsors pour leur soutien.

La sortie d'été a eu lieu aux Grisons avec peu de personnes. La prochaine se déroulera au Tessin et le président encourage les membres à y participer.

Les contrôles PER 2021 ont été effectués pour la 1<sup>ère</sup> fois avec des tablettes plutôt que les documents papier. Le taux de réussite est bon et 237 certificats vignes, auxquels s'ajoutent 47 certificats cave, ont été remis aux membres de VITI<sup>plus</sup>. Aujourd'hui, seules 12 caves utilisent le label Vinatura sur leurs bouteilles.

Les thèmes prioritaires des séances de 2022 ont été définis en novembre dernier.

VITI<sup>plus</sup> compte actuellement 481 membres, soit 16 de moins que l'année précédente. L'agrandissement des exploitations conduit inévitablement à une diminution de nos membres. Nous recensons toutefois toujours plus de 80 % des surfaces viticoles vaudoises.

L'analyse des résidus dans les vins et les stratégies de traitements, la diminution des résidus phytos dans les eaux, l'amélioration des places de remplissages et lavages des pulvérisateurs, mesures du plan phyto vaudois, votations du 13 juin, gestion et élimination des effluents viticoles et bilan carbone sont autant de thèmes qui a occupé le Comité vont se poursuivre.

Le président termine en remerciant ses collègues du Comité, Axel Jaquerod et Sophie Mols pour leur travail ainsi que tous les acteurs de la filière viticole pour leur travail et leur soutien et souhaite à tous un excellent millésime 2022.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

### **3. Rapport de l'Office de conseil viticole**

David Rojard, directeur de Proconseil, présente en quelques mots Mme Estelle Pouvreau, conseillère viticole depuis avril 2020 mais qui, compte tenu de la pandémie, participe à sa 1<sup>ère</sup> assemblée générale de VITI<sup>plus</sup>.

Il passe ensuite la parole à Mme Pouvreau qui dresse le bilan des activités de formation continue (cours sur inscription, séances de groupe et groupes d'intérêt). L'organisation des séances a été adaptée au contexte sanitaire. De ce fait, leur nombre est un peu moindre et la participation est en deçà des saisons précédentes. Toutefois, compte tenu de toutes les incertitudes, le bilan est satisfaisant.

Elle fait également mention des actualités liées à la protection des eaux ou à la flavescence dorée.

Un rapport complet des activités est mis à disposition de l'assemblée.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

### **4. Rapport des délégués à Vitiswiss**

Le Comité de Vitiswiss est composé des présidents des 6 associations régionales. Il s'est réuni en 2021 tant en présentiel qu'en visioconférence.

Vous avez reçu en décembre dernier un courrier de VITI<sup>plus</sup> annonçant les changements des prérequis pour 2022 qui ont été adoptés pour les délégués à Vitiswiss. Le Comité de Vitiswiss a décidé de différer cette mise en vigueur et il n'y a donc pas de changements pour les SPB en 2022 et on reste à 3.5 % de la surface.

Vitiswiss a toujours été précurseur en matière de durabilité, a collaboré dans un 1<sup>er</sup> temps avec IP-Suisse dans leur désir de labelliser des bouteilles avec la coccinelle et suit un projet de Suisse alémanique souhaitant utilisé le label « Grüner Rebbau ». Cette multiplicité des labels n'est pas bonne pour la communication et un groupe travaille actuellement avec l'OFAG pour déterminer une ligne commune. C'est dans l'attente des résultats de ce groupe que le Comité a décidé de suspendre cette modification.

Les assemblées de la FSV et Vitiswiss se dérouleront le 18 mai à Berne.

Les résidus dans les vins sont une préoccupation et de nombreux vins ont été analysés via la plateforme de Vitiswiss. Des recommandations pourront être faites grâce aux résultats d'analyses et aux plans de traitements.

Il termine en remerciant toutes les personnes travaillant pour l'avenir de la vitiviniculture suisse.

## 5. Présentation des comptes 2021 et rapport des vérificateurs

Les comptes sont présentés par Frédéric Blanc. Ils font état d'un déficit de CHF 1'590.86, proche du budget qui prévoyait excédent de charges de CHF 3'400.-.

Au niveau des entrées, les cotisations sont légèrement inférieures à notre évaluation. Le poste « formation continue » s'écarte du budget tant au niveau des charges que des produits, notamment à cause du peu de participants à la course. Cela n'influence toutefois pas le résultat final.

Le président présente également le bilan puis cède la parole à M. Simon Guignard pour le rapport de la commission de vérification des comptes.

Dans son rapport, la commission propose d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité, à la trésorière ainsi qu'à la commission de vérification des comptes.

A l'unanimité, les comptes sont acceptés par l'assemblée.

## 6. Elections statutaires

L'ensemble du comité de VITI<sup>plus</sup> se représente. Les 5 membres du comité sont reconduits dans leur fonction respective.

V. Chappuis adresse quelques mots de remerciements à l'attention de F. Hostettler qui a quitté le Comité lors de l'assemblée par correspondance.

F. Hostettler dit tout le plaisir et l'intérêt qu'il a eu durant ces années de Comité. Il relève la complexité des structures viticoles et les difficultés de faire avancer des idées à l'échelle cantonal et fédéral.

Au fil du temps, il a été constaté que les activités de la commission technique se sont amoindries et qu'une nouvelle organisation et des objectifs devaient être mis en place.

Le président présente le principe de fusionner les chefs de groupes et la commission technique. Cette nouvelle commission pourra fonctionner par sous-groupe sur des thèmes précis : thèmes de séances, prises de position sur des consultations, commission des recours, délégués à Vitiswiss, etc.

Des exploitants ont été contactés et plus de 15 personnes sont prêtes à s'engager dans cette démarche. Cela correspond à l'objectif de réunir un groupe de 15 à 20 personnes.

L'organisation, comme prévu par les statuts, est du ressort du Comité.

Thierry Durand, président de la commission technique, a décidé de quitter ses fonctions. David Rojard lui adresse, au nom de VITI<sup>plus</sup>, ses remerciements et relève quelques faits marquants des plus de 20 années passées dans cette commission.

Th. Durand remercie D. Rojard pour ses paroles gratifiantes et mentionne l'évolution permanente des connaissances, enjeux et défis de la profession. Il a toujours eu d'excellents contacts avec les conseillers/ères viticoles et trouvent que c'est une chance de pouvoir s'appuyer sur leurs très bonnes connaissances.

Concernant la commission de vérification des comptes, M. Cédric Montet est sortant, M. Thierry Molliex devient rapporteur, M. Simon Guignard, membre, M. Arnaud Duruz, premier suppléant et M. Kelvin Maret, deuxième suppléant.

La composition du comité pour 2022 est donc la suivante :

- Frédéric Blanc, président, Vincent Chappuis, vice-président, Lucie Loeffel, membre, Alexandre Taillefert, membre, Anthony Mottaz, membre et Axel Jaquerod, secrétaire hors comité.

La composition de la commission technique pour 2022 est la suivante :

Nom	Prénom
Apothéloz	Boris
Bélard	André
Bernasconi	Gianni
Chabloz	Vincent
Dupuis	Christian
Duruz	Arnaud
Favre	Gilles
Francey	Christophe
Hostettler	Frédéric
Joly	Jacques
Monachon	Basile
Montet	François
Morel	Yann
Pouvreau	Estelle
Rojard	David
Rossier	Jérémie
Rütsche	Christin
Sommer	Doris
Suardet	Martin

La commission de vérification des comptes pour 2022 est la suivante :

Thierry Molliex, rapporteur, Simon Guignard membre, Arnaud Duruz, premier suppléant et Kelvin Maret deuxième suppléant

## 7. Budget 2022

Frédéric Blanc présente le budget 2022.

Les principaux changements portent sur la formation (entrées et sorties) continue puisqu'en 2022, VITI<sup>plus</sup> n'organisera pas les journées d'information. Les postes de dépenses et de charges y relatifs sont donc en baisse.

Les autres postes sont maintenus dans la moyenne des 2 dernières années avec la prudence adéquate. Avec ces hypothèses, le budget présente un déficit de CHF 4'900.-.

La parole n'est pas demandée et le budget est adopté à l'unanimité.

## 8. Communications du comité

Le président rappelle que le stand VINATURA est à disposition pour tous les membres qui souhaiteraient en disposer pour la somme de CHF 200.-. VITI<sup>plus</sup> a prévu d'être présente lors de Divinum mais attend la décision des organisateurs quant au report ou à l'annulation de la manifestation. Des flyers présentant Vinatura sont toujours disponibles et les dates des prochaines séances seront bientôt diffusées. La course professionnelle aura lieu au Tessin et l'AG de Vitiswiss se déroulera le 18 mai à Berne. Il remercie ensuite l'équipe de conseillers viticoles de Proconseil, ses collègues du Comité et de la commission technique sortante et future.

## 9. Divers

M. Philippe Herminjard salue l'assemblée et annonce qu'en 1963, Yverne était la 1<sup>ère</sup> commune à arborer le label Terravin ! Il félicite les différents acteurs pour le maintien d'un grand nombre d'activités malgré une situation sanitaire compliquée ainsi que pour le dynamisme démontré. La CIVV, à la demande du chef de département, a défini un plan de relance pour la viticulture vaudoise. 28 mesures ont été proposées et seront vraisemblablement presque toutes retenues. Il souhaite vivement que la profession se montre soudée et soutienne ces mesures, même si toutes ne sont pas parfaites. Enfin il rend l'assemblée attentive aux votations du 13 février prochain dont 2 thèmes touchent l'agriculture et la viticulture : l'interdiction de l'expérimentation animale, utilisée aussi pour tester la toxicologie des produits phytosanitaires, et l'interdiction de la publicité sur le tabac, porte ouverte à d'autres interdictions comme la publicité sur l'alcool et le vin.

M. Olivier Viret informe que l'ouverture de VV20 a eu lieu le 1<sup>er</sup> février. Il remercie les exploitants pour leur travail et se félicite que cet outil entre maintenant dans les habitudes de travail. La DGAV a plus de 1'700 titulaires d'acquits de vendanges et VIT<sup>plus</sup> compte moins de 500 membres. Il appelle chacun à motiver les non-membres à rejoindre l'association et remercie les personnes qui vont s'investir dans la nouvelle commission technique car il y a beaucoup d'enjeux.

Il mentionne également le traité de 1798 de Reymondin qui disait que la complantation d'arbres dans le vignoble était interdite pour des raisons qualitatives et invite chacun à prendre du recul lors de projet de vitiforesterie et à bien le concevoir.

Le président remercie ces personnes pour leur intervention et clôt l'assemblée générale à 10h45.

Le président cède la parole à M. Jean-Daniel Suardet, Président d'Yverne Grandeur Nature qui explique le projet d'Yverne et présente M. Raymond Delarze qui nous présente son expérience sur la biodiversité dans le vignoble.

L'ensemble des rapports est archivé au secrétariat.

Auteur

David Rojard, en remplacement du secrétaire titulaire Axel Jaquerod.

Lausanne, le 8 février 2022/DR